

En Chine, la longue marche des sans-papiers pour leurs droits

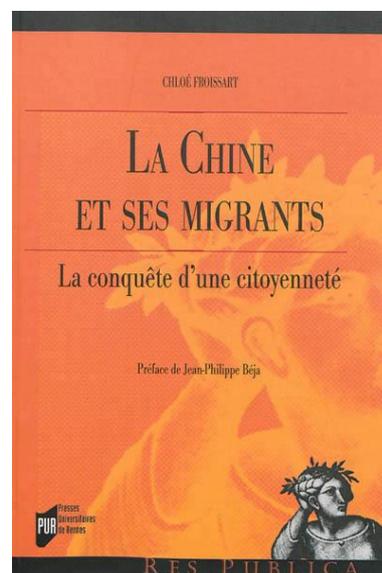
PAR CARINE FOUTEAU
ARTICLE PUBLIÉ LE VENDREDI 1 AOÛT 2014

Le gouvernement chinois vient d'annoncer son intention de réduire les inégalités entre urbains et migrants d'origine rurale, nées sous Mao Zedong. Un livre, *La Chine et ses migrants – La conquête d'une citoyenneté*, retrace la difficile bataille de ces plus de 100 millions de sans-papiers de l'intérieur.

Être considéré comme sans papiers dans son propre pays : cette situation hors du commun, vécue, selon les estimations, par 100 à 200 millions de Chinois des campagnes travaillant en ville, serait sur le point d'être réformée. À la suite de plusieurs décennies de mobilisation, le gouvernement chinois **vient d'annoncer**, mercredi 30 juillet, son intention de réduire les différences de traitement entre les urbains et les migrants d'origine rurale. Les inégalités d'accès aux services publics (éducation et santé notamment) seraient progressivement supprimées, ont fait savoir les autorités sans toutefois préciser de calendrier.

L'histoire de cette lutte pour les droits, qui traverse le film de **Wang Bing**, *Les Trois Sœurs du Yunnan*, est le thème central d'un livre, issu d'une thèse de doctorat, récemment publié aux **Presses universitaires de Rennes**, *La Chine et ses migrants – La conquête d'une citoyenneté*. L'auteure, **Chloé Froissart**, docteure en sciences politiques de l'Institut d'études politiques de Paris, est chercheuse au Centre d'études français sur la Chine contemporaine à Hong Kong. Son livre retrace sur plus de 400 pages les conditions de vie de ces

exclus de l'intérieur, ainsi que les combats politiques ayant abouti, ces dernières années, à une amélioration de leur sort.



Ces *mingong*, littéralement « *ouvriers-paysans* », constituent un sous-prolétariat méprisé. Contraints de vendre et revendre à l'infini leur force de travail, ils sont payés à la tâche, pour quelques heures ou quelques jours tout au plus. La chercheuse leur a consacré cinq années d'enquêtes de terrain à Chengdu, ville de 10 millions d'habitants située au centre-ouest du pays, la capitale du Sichuan. Longtemps exportatrice de main-d'œuvre, cette province est devenue une terre d'immigration à la suite de son essor économique dans la seconde moitié des années 1990 et de la dégradation des conditions de vie et de travail dans le delta de la rivière des Perles vers lequel se dirigeait sa population migrante.

Un souvenir ouvre son ouvrage : celui de plusieurs centaines de ces ouvriers-paysans attendant le patron sur le bord de la route à proximité de l'université du Sichuan, où elle faisait ses études. Les uns avaient accroché une pancarte autour de leur cou énumérant leurs compétences, les autres l'avaient placée à leurs pieds : électricien, cuisinier, déménageur. Et même : homme à tout faire. Lorsqu'une camionnette s'arrêtait

à leur niveau, ils se précipitaient pour proposer leurs services. Les policiers, parfois, se remémore-t-elle, les chassaient, histoire de les précariser plus encore.



Des travailleurs migrants proposent leurs services à Chengdu, le 22 février 2011. © Reuters

Logés dehors, dans des taudis, à peine nourris, ces hommes-travail hors la loi sont des rouages indispensables au développement du capitalisme en Chine. Mais la discrimination intrinsèque attachée à leur existence, c'est à l'ère maoïste qu'ils la doivent. Le régime, via la Sécurité publique, assignait aux individus une place dans le système de production en fonction de leur lieu de naissance. Créé par Mao Zedong en 1958, le livret de résidence, *hukou*, a symbolisé cette partition. Une société de statut, donnant naissance à une citoyenneté locale, stratifiée et fonctionnelle, s'est imposée. Les paysans restaient paysans, et les ouvriers n'avaient d'autres choix que de travailler en usine.

L'inégalité entre ruraux et urbains était totale, note Chloé Froissart, car les premiers devaient subvenir à leurs besoins par leurs propres moyens, tandis que les seconds étaient pris en charge par l'État du berceau au tombeau, en échange de leur force de travail. Instrument de contrôle social et de planification, ce dispositif a longtemps empêché toute mobilité sociale et géographique. La libéralisation économique l'a bousculé. La misère accentuée par les famines à répétition a conduit à l'exil des centaines de milliers de paysans dans un exode rural sans précédent. En 2011, selon le bureau national des statistiques, le nombre d'urbains a dépassé le nombre de ruraux. Sur 1,35 milliard de Chinois, ils sont désormais 690,8 millions, soit 51,27 % de la population.

La plupart sont partis sans en avoir l'autorisation. Perdant leurs droits, ils sont devenus des clandestins dans leur propre pays, formant une main-d'œuvre

d'autant plus corvéable – et donc propice à la croissance chinoise – qu'elle s'est retrouvée en situation irrégulière.



Chloé Froissart est actuellement chercheuse au centre d'études français sur la Chine contemporaine à Hong Kong.

Les assouplissements concédés ces dernières années, notamment afin de répondre aux besoins de flexibilité du marché du travail liés à l'introduction de l'économie de marché, sont le résultat, en parallèle, d'une montée des revendications pour une citoyenneté nationale et universelle. Ce mouvement n'est pas indifférent à l'apparition de nouvelles formes de contestation, d'organisation, de participation et de représentation apparues en défense des droits fondamentaux. L'un des intérêts de cet ouvrage est de rendre compte, ce qui n'avait pas été fait jusque-là, de la manière dont les migrants sont passés d'une résistance passive à une résistance active. La question migratoire a été progressivement politisée en s'imposant dans l'espace public. L'affaire Sun Zhigang, du nom d'un migrant battu à mort dans un centre de détention de Canton parce qu'il n'avait pas pu montrer ses papiers aux représentants des autorités, a ainsi sensibilisé toute une partie de l'élite intellectuelle et placé la citoyenneté au centre de l'agenda politique. Les représentations médiatiques changent : les migrants ne sont plus présentés comme des criminels en herbe, mais comme des héros en puissance, ayant le courage de prendre leur destin en main. Le mépris et l'hostilité font place à l'empathie et à la compassion, au travers de reportages retraçant leurs parcours et leurs difficiles conditions de vie.

À Chengdu, de véritables politiques d'intégration ont été mises en place ces dernières années, en matière de droits sociaux et d'éducation. Mais l'inégalité avec les urbains subsiste. Le drame de la discrimination se

lit dans le témoignage de ces parents qui misent tout sur la scolarité de leur progéniture pour acquérir une place pleine et entière dans la société d'accueil et qui tombent de haut lorsque leurs enfants se retrouvent inscrits dans des écoles privées de seconde zone réservées aux enfants de migrants. Cette désillusion donne lieu à des manifestations. Dans ce contexte, les médias sont considérés comme un levier d'action. En cas de problème, une fermeture d'école par exemple, les migrants se tournent vers les rédactions de journaux pour faire passer leur message et appuyer leurs revendications.

[[lire_aussi]]

L'arrivée d'une nouvelle génération d'ouvriers-paysans, âgée d'une vingtaine d'années, favorise l'émergence d'une conscience des droits. Grèves et révoltes se succèdent dans les années 2000 et 2010. Après la crise économique et financière de 2008-2009, qui a eu pour conséquence le licenciement de 23 millions de travailleurs migrants dans le secteur industriel, certains sont retournés dans leur village, tandis que d'autres ont participé à des mouvements de protestation, demandant le paiement des arriérés de salaire et des indemnités de licenciement. Initiée à Honda Nanhai dans le Guangdong, une vague de grèves, de mai à août 2010, a été l'occasion d'exiger des hausses de salaire substantielles ainsi que l'élection d'un syndicat dédié.

En matière de statut administratif, des améliorations sont également obtenues : dans la plupart des villes de Chine, les migrants ont désormais le choix de

faire gratuitement une demande de permis provisoire ou de s'enregistrer auprès du bureau de police de leur quartier au même titre que les urbains. Mais ce processus est sélectif : d'une ville à l'autre, des conditions sont ajoutées pour délivrer les autorisations (avoir un emploi stable, un certain niveau de qualification, des ressources, etc.), recréant de nouvelles stratifications. Leurs conditions de travail restent plus difficiles que celles des autres salariés : les travailleurs migrants sont toujours tenus à l'écart du minimum vital assuré aux chômeurs urbains en fin de droits ou aux personnes sans ressources dans l'incapacité de travailler. Ils restent aussi largement exclus de l'assurance-chômage et des droits liés à la maternité, sauf dans des villes comme Pékin, Canton ou Shenzhen, où ils peuvent y avoir accès en échange d'onéreuses cotisations.

Insuffisamment transversale, la lutte des migrants peine, selon l'auteur, à se transformer en un mouvement social massif. Le soutien de l'intelligentsia progressiste est quant à lui limité par le rôle de conseiller du prince joué par cette catégorie sociale. Les ONG, enfin, en encourageant les migrants à s'appuyer sur des lois imparfaites pour défendre leur mobilisation, contribuent, regrette la chercheuse, à renforcer la légitimité du régime.

Les annonces faites par le gouvernement montrent cependant que les lignes bougent, même s'il est encore trop tôt pour en mesurer les effets sur l'instauration d'une réelle égalité des droits.

Directeur de la publication : Edwy Plenel

Directeur éditorial : François Bonnet

Le journal MEDIAPART est édité par la Société Editrice de Mediapart (SAS).

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 24 octobre 2007.

Capital social : 32 137,60€.

Immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS. Numéro de Commission paritaire des publications et agences de presse : 1214Y90071.

Conseil d'administration : François Bonnet, Michel Broué, Gérard Cicurel, Laurent Mauduit, Edwy Plenel (Président), Marie-Hélène Smiéjan, Thierry Wilhelm. Actionnaires directs et indirects : Godefroy Beauvallet, François Bonnet, Gérard Desportes, Laurent Mauduit, Edwy Plenel, Marie-Hélène Smiéjan ; Laurent Chemla, F. Vitrani ; Société Ecofinance, Société Doxa, Société des Amis de Mediapart.

Rédaction et administration : 8 passage Brulon 75012 Paris

Courriel : contact@mediapart.fr

Téléphone : + 33 (0) 1 44 68 99 08

Télécopie : + 33 (0) 1 44 68 01 90

Propriétaire, éditeur, imprimeur et prestataire des services proposés : la Société Editrice de Mediapart, Société par actions simplifiée au capital de 32 137,60€, immatriculée sous le numéro 500 631 932 RCS PARIS, dont le siège social est situé au 8 passage Brulon, 75012 Paris.

Abonnement : pour toute information, question ou conseil, le service abonné de Mediapart peut être contacté par courriel à l'adresse : serviceabonnement@mediapart.fr. Vous pouvez également adresser vos courriers à Société Editrice de Mediapart, 8 passage Brulon, 75012 Paris.